

COMITE DE REDACTION DE LA REVUE IMO-IRIKISI

Directeur de publication

Flavien GBETO, Professeur Titulaire
Doyen de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

Rédacteur en Chef par intérim

Pierre MEDEHOUEGNON, Professeur Titulaire

Comité Scientifique :

Houkpati B. C. CAPO, Professeur Titulaire (Benin), Adrien HUANNOU, Professeur Titulaire (Benin), Christophe Segbe HOUSSOU, Professeur Titulaire (Benin), Augustin AINAMON, Professeur Titulaire (Benin), Paulin HOUNTONDJI, Professeur Titulaire (Benin), Albert NOUHOUAYI, Professeur Titulaire (Benin), Flavien GBETO, Professeur Titulaire (Benin), Michel VIDEGLA, Professeur Titulaire (Benin), Issa TAKASSI, Professeur Titulaire (Togo), Lebene P. BOLOUVI, Professeur Titulaire (Togo).

Comité de Lecture:

Lettres, Langues et Arts: Flavien GBETO, Professeur Titulaire
Philosophie, Société, Sciences de l'Education et Psychologie: Gabriel BOKO, Professeur Titulaire
Sciences Historiques et Géographiques: Christophe Sègbè HOUSSOU, Professeur Titulaire

Secrétariat de Rédaction

Dr. Vincent ATABAVIKPO, Maître de Conférences

Toute correspondance (suggestions ou projets d'articles) doit être adressée au :
Comité de Rédaction de la revue IMO-IRIKISI
01 BP 526 COTONOU
République du Bénin

imo.irikisi@gmail.com
flavien.gbeto@flash.uac.bj

Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin.

ISSN 1840-6106

Dépôt Légal N° 4236 du mardi 04 Août 2009 à la Bibliothèque Nationale



IMO-IRIKISI VOL. 8, N°1&2
Juillet-Décembre 2016
La revue des Humanistes du Bénin, Faculté des
Lettres, Arts et Sciences Humaines



SOMMAIRE:

Editorial.....	i
<hr/>	
ARCHEOLOGIE- HISTOIRE & GEOGRAPHIE	1-----
1. AZONHE B. et al. : Disparités d'aménagement liées aux infrastructures et équipements...	3
2. MEZOP T. NOUMISSING, A. : Fonction des disques sur tessons réutilisés du Faro ...	15
3. N'DAH, D. et al. : Action anthropique et mise en place du Dahomey-Gap...	27
<hr/>	
ARTS & LITTERATURE	2-----
1. ALLABA D. I.: Bildnismotive, Nachbarschaft, Konflikte...	45
2. CAPO-CHICHI L.C.: Gender Issues in Colonial Igboland ...	55
3. DOVONOU F.: Zivilcourage und dramaturgisch couragiertes Engagement ...	67
4. GRAYO J. : La représentation du carnavalesque ...	77
5. KOUADIO K. H.: Gattungstheorie und Formen...	87
6. KOUSSOUHON, L. et al. : Exploring interpersonal metafunction in selected excerpts...	97
7. SAGBO S. G.: Hauptmotive aus den beninischen Märchen	107
8. SEGUEDEME, H. A. et al.: Joseph Conrad's heart of darkness...	115
9. SOUANGA K. D. : Vladislav Sikorski: Trauriges Schicksal in Rolf Hochhuts <i>Soldaten</i>	123
10. TCHIBOZO R. : Étude du concept Global Modernism	129
11. TOH Z. P.: Investigating the Enunciative Functions of Discourse ...	139
12. TOPPE E. L.: Grenzen und Migration. Die Frage des Fremden ...	147
<hr/>	
DIDACTIQUE & LINGUISTIQUE	3-----
1. BATAMOSSI HERMANN V. : Consecuencias que se desprenden de los contactos...	157
2. BROU-DALLO C. : Environnement sociolinguistique et apprentissage de l'anglais ...	167
3. DEGBEVI C.A. : Etude contrastive des systèmes phonético-phonologiques...	175
4. DIAGNE M.: Principes phonétiques et phonologiques en lexicographie africaine...	187
5. KINHOU S.-M. : Pour une étude morphosémantique efficiente des anthroponymes...	199
6. KOUAME Y.E. : Analyse de quelques aspects morphologiques du DIDA ...	211
7. RAIMI F.A: A prospective view on African civilization ...	219
8. TAM S.: Grammatikprogression und Kontextbezug ...	227
9. UWAMAHO A. : Contribution du dessin dans le développement cognitif de l'enfant	239
<hr/>	
PHILOSOPHIE & SOCIETE	4-----
1. ADEGOUN A.R. et al. : Addiction aux stupéfiants de l'enfant victime ...	249
2. AGOSSAVI S.: „Fa“ und Gedächtniskultur in Benin ...	257
3. AHODEKON S.C.C. et al. : Alphabétisation et développement en milieu rural ...	267
4. AKODJETIN E. F. : De la grammaire traditionnelle à la grammaire philosophique ...	285
5. BETEMANE SALIHOU A.-B. et al. : Persistance de la pauvreté des producteurs d'igname...	299
6. COOVI G. et al. : Dérèglements climatiques, mobilités sociales et développement ...	307
7. DIDEH, D. G. A. et al.: Martin Heidegger : sens et actualité d'un engagement politique	317
8. GANYE K. et al. : Etre pasteur évangélique à Cotonou ...	327
9. HINNOU, P. et al. : Ces ONG qui pacifient les élections au Bénin ...	335
10. HOUNKPATIN P. C. : Quelles Réflexions pour une amélioration de la côte des artistes plasticiens ...	345
11. INANAN K. G. : Langue, éducation et culture ...	355
12. MEHINTO M. M. et al. : Influence des facteurs psychiques ...	365
13. NOGBOU E. H. : La toile, la tempête et la quiétude	379
14. SEMDE C. : L'éthique de la responsabilité ...	385
15. SILEMEHOU A.P. et al. : Culture et représentations des accidents de la circulation...	395
<hr/>	
ANNONCE	5-----
Abonnement.....	page 3 couverture
Notes aux auteurs.....	page 4 couverture

CES ONG QUI PACIFIENT LES ÉLECTIONS AU BÉNIN TRAJECTOIRES ET LÉGITIMATION DES ACTIONS

Par

Patrick HINNOU

Université d'Abomey-Calavi (Bénin) / Département de sociologie / E-Mail : hinson84@yahoo.fr

Florentin NANGBE

Université d'Abomey-Calavi (Bénin) / Département de sociologie / E-mail : florentin_nangbe@yahoo.fr

Résumé

Le pluralisme social a généré la multiplication des ONG dont certaines se spécialisent et se mettent en réseaux. Durant les élections, test pour la démocratie vu les violences qui éclatent, des ONG officiant en droits humains et en démocratie font de la prévention et de la médiation sociopolitique. Quoique nécessaires, ces actions de participation citoyenne sont fragilisées : opportunisme, dépendance financière, confusion de genre dans le rapport au politique, captage de la rente électorale, etc. Ce papier fait une archéologie des défis de légitimité de ces acteurs sociaux.

Mots clés : Elections, légitimité, ONG, pacification, médiation sociopolitique, démocratie.

Abstract

Social pluralism has generated the multiplication of NGOs. Some of them are specialized and form networks. During the elections, test for democracy by considering the violence, NGOs officiating in human rights and in democracy domains make prevention and socio-political mediation. Although necessary, these actions of citizen participation are fragile: opportunism, financial dependence, gender confusion in the relationship to the politics, capture of the electoral rent, etc. This paper makes an archeology of the challenges of legitimacy concerning these social actors.

Keywords: Elections, legitimacy, NGOs, pacification, socio-political mediation, democracy.

Introduction

Au Bénin, la Conférence nationale des forces vives de février 1990 a permis d'amorcer la transition démocratique à travers deux options fondamentales : le pluralisme politique et le pluralisme social. Le premier incarne le multipartisme intégral, tandis que le second consacre la liberté d'association, d'expression et d'action des Organisations non gouvernementales (ONG). Certes « la multiplication des associations [apparaît] comme [une] stratégie de diversification des voies d'accès aux ressources de la coopération au développement » (BLUNDO, 1998, 17), dans la mesure où .ce sont des diplômés sans emploi et des « compressés » des sociétés étatiques qui étaient les tout premiers à avoir investi le domaine associatif, jusqu'à devenir des « courtiers » entre les bailleurs de

fonds et les populations à la base au sujet des projets de développement. Mais à côté de ces acteurs et au-delà du fait que « plusieurs dirigeants associatifs n'hésitent pas à faire part d'un constat de concurrence déloyale entre leurs ONG et "les ONG de dirigeants" ayant un pied dans les hautes sphères de l'administration publique » (BIO BIGOU, 2009, 11), on peut évoquer le rôle majeur des ONG dans le processus de pacification des élections. En effet, depuis les « élections fondatrices » (BANÉGAS, 2003) de 1990 (référendum) jusqu'à celles de 2011, plusieurs ONG et personnages de la société civile, agissant seuls ou dans le cadre d'un réseau, prennent des initiatives de pacification du processus électoral en prévenant ou en gérant des conflits. Ainsi, deux hypothèses peuvent être retenues : les ONG et les personnages de la société civile sont utiles à la consolidation de la démocratie. Sans eux, le pays aurait pu basculer dans un cycle de violence lors des compétitions électorales considérées comme un test pour la démocratie en Afrique.

Quelles sont alors ces ONG qui s'engagent réellement dans la prévention et la gestion des crises électorales au Bénin ? Quels sont les mécanismes et conditions de leurs actions ? Comment celles-ci ont-elles pu être légitimées au point d'impacter les conflits en les prévenant ou en faisant éviter l'escalade ?

L'enjeu de ce papier n'est pas d'étudier les contestations ou conflits (quelquefois violents) relatifs à la campagne électorale, au vote et aux résultats du vote, ainsi que le fait FISCHER (2002, 3) en parlant de « *Campaign conflict, Balloting conflict, Results conflict* ». Il entend surtout élucider la trajectoire et la légitimation des actions concrètes entreprises par des ONG et autres personnages de la société civile pour sortir ou tenter de sortir le pays des situations « multiplexes » (GLUCKMANN, 1955, 19) de crise.

Méthodologie

Il convient de faire reposer l'analyse sur une période significative de deux décennies, c'est-à-dire depuis les compétitions politiques consacrant la transition démocratique (référendum en 1990, première élection présidentielle en 1991) jusqu'aux deux élections de 2011 (la présidentielle et les législatives). Pour analyser les actions de pacification rendues possibles par cet « art d'association » (TOCQUEVILLE, 1961) des ONG dont les *lobbies* ou autres activités de sensibilisation en période électorale, nous avons adopté une méthode centrée sur la fouille documentaire priorisant les journaux, laquelle fouille est complétée par une enquête de terrain, c'est-à-dire des interviews ou entretiens individuels et collectifs ciblant la période de référence. Effectuée en 2010 en direction des Organisations de la société civile et quelques personnes ressources, cette enquête a duré trois mois, soit de janvier à février. A l'occasion des élections présidentielles et législatives de 2011, elle a été complétée par une observation participante de deux mois (février, mars). Le modèle d'analyse de cette étude qualitative intègre d'abord une approche sociohistorique (AGULHON, 1979) qui, pour mieux se déployer ici, fait un savant dosage entre la « *grounded theory* » (STRAUSS et CORBIN, 1990) prenant en compte la « multiple perspective des acteurs » (STRAUSS et CORBIN, 1994) et le structuralisme (DURKHEIM ; MAUSS).

1. Résultats

1.1. Archéologie des actions de paix

Pendant les deux décennies de référence, le Bénin a organisé quatorze élections : un référendum (1990), cinq élections présidentielles (1991, 1996, 2001, 2006, 2011), six élections législatives (1991, 1995, 1999, 2003, 2007, 2011), deux élections communales, municipales et locales (2003, 2008). La démarche ne consiste pas à étudier, de façon systématique et chronologique, toutes les actions de paix entreprises durant chaque élection, mais elle s'intéressera aux plus pertinentes selon l'analyse des « toiles de signification » (GEERTZ, 1973). Cette analyse sera faite en lien avec les données fraîches obtenues à travers l'enquête de terrain et l'observation participante.

1.1.1. Profil des ONG

Le pluralisme social a favorisé l'essor de la société civile, laquelle tient sa légitimité de l'action sociale qui peut même prendre la forme d'un engagement contre un « système politique considéré comme inacceptable » (BLUNDO, 1998, 21). Cette société civile est plurielle puisqu'elle est animée par différents acteurs, y compris les ONG qui en sont d'ailleurs les principales composantes. Une Lettre du gouvernement béninois¹ publiée en 1995 se propose de faire une classification axée sur la nature, les structures et les domaines d'activités des ONG. Elle propose une typologie à quatre variables : « les associations nationales non gouvernementales pour le développement local, les organisations nationales non gouvernementales à vocation nationale ou régionale, les organisations nationales non gouvernementales à caractère religieux ou assimilé, et les organisations non gouvernementales internationales ». La pluralité des ONG n'est pas seulement numérique, elle tient surtout à la volonté affichée par ces composantes de la société civile d'être plus efficaces en allant à la spécialisation sans forcément passer à une professionnalisation. Sont plus actives, pour cette étude, les ONG nationales spécialisées en droits humains, démocratie et gouvernance. Les ONG internationales, dont les programmes comportent un volet similaire, organisent leurs activités ou soutiennent les initiatives nationales. C'est le cas de la Fondation Friedrich Ebert (FFE) et la Fondation Konrad Adenauer (FKA). A cette liste s'ajoutent l'Union Européenne, la coopération française, la Coopération des Etats-Unis pour le développement (USAID), des Pays Bas, et des Danois (DANIDA).

Le profil sociologique des ONG n'est pas à dissocier de l'« étendue empirique de la société civile » (HINNOU, 2014, 308), laquelle intègre, dans le contexte béninois, les notabilités locales (les sages, la chefferie locale), les religieux, les « chefs traditionnels, les syndicats et la presse. Cette approche recoupe la conception du sociologue allemand :

Le noyau institutionnel de la *société civile* est constitué par [les] regroupements volontaires hors de la sphère de l'État et de l'économie qui vont, pour ne citer que quelques exemples, des églises, des associations et des cercles culturels, en passant par des médias indépendants, des associations sportives et de loisirs, des clubs de débat, des forums et des initiatives civiques, jusqu'aux organisations professionnelles, [...] et aux syndicats et aux institutions alternatives (HABERMAS, 1993 : « Préface », xxxi-xxxii).

A l'exception des ONG internationales et accessoirement les associations religieuses, les ONG nationales sont créées et gérées par des acteurs qui en font une panacée pour résorber le chômage. Présentes à l'échelon local et à l'échelle nationale, ces associations organisées investissent l'espace public pour tenter de « prendre la parole » (BRISSET-FOUCAULT, 2011) et jouer leur partition démocratique sur l'épineux chemin de la conquête des légitimités.

1.1.2. Prévention des conflits et médiation sociopolitique

Les acteurs de la société civile ne restent pas inactifs en période électorale, surtout dans le système démocratique où les occasions de « résoudre les problèmes » (LECA, 1994 : 81) se multiplient. Les organisations non étatiques dont les centres d'intérêt sont liés aux droits humains et à la gouvernance démocratique montrent à quel point elles sont préoccupées par la préservation des acquis démocratiques. Elles s'illustrent par des actions de pacification des élections généralement marquées par des violences. Nos enquêtes révèlent leur rôle en matière de promotion des libertés et de la paix sociale, au double point de vue de la médiation sociopolitique et de la prévention des conflits électoraux au Bénin.

Des ONG nationales élaborent, à l'approche des échéances électorales, des programmes de sensibilisation et d'observation subventionnés, la plupart du temps, par des structures étrangères. Pendant que certaines d'entre elles procèdent par regroupements² pour mieux capitaliser leurs expériences ainsi que les résultats de leurs actions, d'autres font une aventure solitaire. Celles qui se regroupent sous la dénomination de la « société civile » font des déclarations publiques communes devant certaines situations critiques nécessitant la prévention ou la médiation des crises électorales.

¹ Lettre n°33-34 d'octobre-novembre 1995.

² RESONG en 1995, RéPAT en 2001, FORS-présidentielles en 2006, FORS-LEPI en 2009, FORS-élections en 2010-2011.

Le Réseau des ONG pour des élections transparentes et pacifiques (RESONG) a vu le jour à l'occasion des législatives de 1995 et peut se targuer d'avoir mené des activités de sensibilisation et d'observation des différentes étapes du processus électoral. Cette initiative a été rééditée pendant les législatives de 1999. Pour la présidentielle de 2001, une initiative similaire a été expérimentée. C'est ainsi qu'une quinzaine d'associations s'est regroupée pour créer le Réseau des ONG pour des élections pacifiques et transparentes (RéPAT). Ce Réseau s'est fait remarquer par des actions de veille citoyenne dans différentes localités, marquant ainsi sa proximité avec les populations à la base. Pour certains informateurs, le RéPAT et l'Association de lutte contre le racisme, l'ethnocentrisme et le régionalisme (ALCRER) ont pu s'impliquer et participer activement à l'organisation de la présidentielle de 2001. D'autres acteurs de la société civile ont initié un « Pacte républicain de bonne conduite électorale » pour lequel ils ont obtenu la signature des candidats. Lorsque plus tard, le climat sociopolitique devient tendu, des ONG comme FONAC, CAO, SOS-Civisme, RIFONGA, ICAD-Bénin, OAE, FRA et JCB et ASSODIV³ se sont mises à délivrer des messages de paix à l'endroit des candidats, leurs partis, leurs militants et sympathisants ainsi qu'aux citoyens en général. La remarquable implantation locale de certaines de ces ONG, dont l'ASSODIV et l'Association des femmes juristes du Bénin (AFJB) est le signe d'une appropriation de l'enjeu de la préservation de la paix au niveau local voire national. Pour éviter le chaos des conflits violents, ces démembrements de la société civile ont dû attirer l'attention des protagonistes sur le droit à la différence, le respect de l'opinion de l'autre, la tolérance et le rejet de la provocation. L'idée est de les inviter au calme, à la non-violence et à la retenue.

Avec le financement de la Coopération des Etats-Unis pour le développement (USAID), le Centre Afrika Obota crée l'Observatoire des activités électorales (OAE). Cet Observatoire, ouvert aux journalistes et aux magistrats, a des relais dans chacun des douze départements du Bénin. Dirigé par un professeur des universités en même temps avocat au barreau de Cotonou, l'OAE suit chaque étape du processus, en dénonce les irrégularités constatées et les menaces sur la paix sociale. Nouvelle éthique, Nouvelles perspectives Afrique (PN-A) et l'Observatoire Démocratie Développement (ODD-Afrique) ont aussi marqué leur présence dans cette mission citoyenne. À l'instar du RéPAT, le Front des organisations de la société civile pour l'organisation d'élections démocratiques, libres, pacifiques et transparentes (FORS-présidentielles) et le Consortium des animateurs de la société civile pour des élections transparentes (CASSET)⁴ sont aussi des regroupements importants d'ONG en 2006, comme le sont FORS-LEPI et FORS-élections de 2009 à 2011. Au cours de l'année 2006, le Front des organisations de la société civile pour le contrôle citoyen de l'action publique (FORS-CAP) comprenant des ONG, telles que ELAN, CAO, ALCRER, FONAC, Droit de l'Homme, Progrès et Développement (DHPD), Nouvelle éthique, a joué un rôle primordial dans la lutte contre la révision opportuniste de la Constitution. La lutte a été conduite à travers la campagne publique « Touche pas ma Constitution » qui a eu pour supports des affiches géantes (12 mètres carrés) placées dans les différentes régions du pays. Cette « campagne [...] restera l'exemple d'une mobilisation citoyenne réussie » (MADOUYOU, 2009, 84) en matière de prévention des conflits.

Les enfants des écoles catholiques ont joué leur partition en proférant des paroles qui touchent directement la sensibilité des adultes. Au début du mois de février 2001, cinq cents enfants âgés de 3 à 15 ans et chantant la paix ou la non-violence, ont organisé une grande marche qui s'est échouée à la Préfecture de Cotonou où ils ont, de vives voix, délivré un message interpellant la conscience des acteurs politiques et leurs militants :

Chers papas et mamans, nous ne voulons pas de tueries comme en Côte d'Ivoire, comme en Sierra Leone, comme au Libéria... A la télé, nous avons vu trop d'enfants victimes de vos passions meurtrières. Nous ne voulons pas la guerre comme en Angola, en République démocratique du Congo... [...]. Non à la violence. Car elle conduit vos enfants à vivre des cauchemars jours et nuits. Ne nous avez-vous pas appris qu'on peut discuter sans se battre ? "Heureux les artisans de paix, ils

³ Respectivement : Front des organisations nationales de lutte contre la corruption (FONAC), Réseau pour l'intégration des femmes des ONG et associations africaines (RIFONGA), Imaginer et Construire l'Afrique de Demain (ICAD-Bénin), Observatoire des activités électorales (OAE), Fondation Regard d'amour (FRA), Jeune chambre du Bénin (JCB), Association pour le développement des initiatives villageoises (ASSODIV).

⁴ CASSET est créé le 26 octobre 2005 suite à l'installation de la Commission électorale nationale autonome (CENA). Il bénéficie du soutien de la Coopération danoise (DANIDA).

seront appelés les enfants de Dieu’’ » (Message des enfants pour la paix, lu à Cotonou, le 7 février 2001 par Mlle Raïssa FAVI).

Suffisamment relayé par les médias, ce défilé des enfants est à classer, selon le clergé béninois, dans le registre des actions positives des organisations non étatiques.

Toujours dans ce registre de prévention et de médiation sociopolitique, nous observons la contribution de la Fondation Friedrich Ebert (FFE) et de la Fondation Konrad Adenauer (FKA) au processus électoral. En 2001, la FFE organise des séminaires de formation à l’endroit des professionnels des médias (édition du Guide du reporter et animation d’un site Internet), des syndicalistes pour les faire prendre conscience de leur rôle pendant le scrutin. Elle initie, en partenariat avec la Cour constitutionnelle et le CAO, l’opération « Zémidjan pour des élections pacifiques et transparentes ». A cet effet, des conducteurs de taxis-motos appelés *zémidjan* sont entrepris pour faire des caravanes de sensibilisation à travers les villes et villages. Pour ce faire, ils arborent des tee-shirts sur lesquels sont posés des logos spécifiques suivis de courts messages de paix. Dans la même période, la FKA assure la formation et le financement des équipes chargées de l’observation des élections ainsi que de la sensibilisation des citoyens au respect du droit à la différence.

1.1.3. Culture démocratique et mise en scène des artistes professionnels

Les artistes complètent la gamme des actions meublant l’agenda des ONG en période électorale. Pour cette échéance de 2001, des pièces radiophoniques, des téléfilms et chansons sur la lutte contre l’achat de conscience sont réalisés en langues locales, en partenariat avec le théâtre ORISHA et l’artiste Harlem. Le Groupe des artistes pour la paix et la concorde (GRAPAC) coordonné par Tohon Stan, roi du rythme musical mi-traditionnel mi-moderne *Tchink-système*⁵, sort pour la circonstance « La paix c’est un comportement », un album de dix chansons. Un extrait de cet album est utilisé, dans le cadre de la campagne médiatique à la radio et à la télévision nationales, pour annoncer l’intervention des candidats. Un autre groupe d’artistes soutenu par le Réseau des communicateurs pour la culture démocratique (RCCD) a, lui-aussi, produit un album dénommé « Élection, ce n’est pas la guerre ». Les actions de pacification des élections ne sont pas l’apanage des ONG, elles sont aussi l’œuvre de certains leaders charismatiques de l’espace religieux.

1.1.4. Mgr Isidore de Souza, un dé-constructeur de la violence

Durant la présidentielle de 1991, Mathieu Kérékou était candidat à sa propre succession. Ayant échoué face à son challenger sudiste Nicéphore Soglo (67, 73 %), ce président sortant qui appartient à l’une des ethnies nordistes symbolisait « le vandalisme électoral », puisque c’est en son nom que les violences ciblant les citoyens originaires du sud ont été déclenchées dans la région septentrionale. Mais si le basculement de la violence électorale vers l’effondrement social a pu être évité cette année-là, c’est grâce à un homme : Mgr Isidore de Souza. Archevêque de Cotonou, ce prélat catholique originaire de Ouidah (sud Bénin) a été la figure emblématique de la gestion efficace des travaux de la Conférence nationale ayant enclenché la transition démocratique du pays. Ce personnage religieux a joué un rôle très important qui a sorti le pays de la catastrophe et de la précarité sociopolitique et institutionnelle. Alors que les affrontements se poursuivent dans la région septentrionale du pays, Mgr de Souza prend une initiative remarquable. Il fait, au lendemain du scrutin, une déclaration à la télévision nationale pour tenter d’interpeller la conscience du président Kérékou à qui profitait, à tout point de vue, la violence de Parakou et de Natitingou. Le prélat fait une « intervention » (FONDATION FRIEDRICH NEUMANN, 1994, 159-165) avec des propos assez flatteurs pour

⁵ *Tchink-système* est un rythme musical créé, à partir du *Tchinkounmè* traditionnel, par Tohon Stanislas (Tohon Stan étant son nom d’artiste). C’est pour cela qu’il se fait appeler Roi du *Tchink-système*.

atteindre la sensibilité de Kérékou⁶. La neutralité politique de son discours « énième » (OLIVIER DE SARDAN, 1998, 151-166) a eu un effet positif sur Kérékou qui était le seul à pouvoir désamorcer cette violence électorale. Kérékou hésite un moment, mais finit par apporter la réponse escomptée à l'appel de Mgr de Souza en délivrant, le lendemain, un message visant à faire baisser les tensions sociales :

Je prends acte des résultats provisoires des élections présidentielles [...] sans regret et sans amertume. [...] Je décide me soumettre au verdict du peuple béninois [...] et demande aux émeutiers [...] de renoncer définitivement à leurs vaines entreprises, de revenir à la raison, au calme et à la sérénité. [...] C'est dire que je condamne fermement tous les actes de provocation, de violence et de vandalisme qui se sont produits dans les régions septentrionales [...]. Au nom de la réconciliation de tous les fils de notre pays, je leur demande de bien vouloir réintégrer leurs foyers et de reprendre leurs différentes activités dans la quiétude (KÉRÉKOU, Déclaration, 29 mars 1991).

Ces propos du président Mathieu Kérékou ont apaisé les populations et ont permis de déconstruire une violence électorale qui allait remettre en cause tout le processus démocratique fraîchement amorcé. Le Bénin vient ainsi de négocier *in extremis* son premier grand virage démocratique. Latents ou ouverts, les conflits des autres élections présidentielles (1996, 2011) ou communales (2003 et 2008) ont trouvé leur dénouement grâce au même esprit de pacification des ONG et, plus globalement, grâce à l'engagement des acteurs de la société civile dont les diverses activités de sensibilisation et de médiation ont fait éviter l'escalade, réduit les risques de basculement en faisant baisser les tensions.

2. Discussion

Les résultats de cette étude révèlent le rôle prépondérant des ONG dans la pacification des compétitions électorales au Bénin. Conscientes que chaque élection constitue un test pour la démocratie parce que permettant de « négocier tel ou tel virage politique » (HERMET, 1983, 207), les ONG spécialisées en droits humains et en gouvernance démocratique n'ont jamais cessé de prendre des initiatives, d'élaborer des projets en vue de prévenir ou de régler les conflits. C'est dans ce sens que leurs médiations sociopolitiques chaque fois renouvelées ont pour les citoyens une signification assez particulière, puisque celles-ci participent à la préservation des acquis démocratiques. Mais cette observation n'empêche pas d'analyser les processus d'énonciation de la « légitimité démocratique » (ROSANVALLON, 2008) mise au service de l'action sociale portée par ces organisations non étatiques.

2.1. Subventions, dépendance et risques d'inaction

Les enquêtes de terrain débouchent sur l'opportunité des activités de prévention et de médiation sociopolitique entreprises par des ONG nationales en période électorale. Seulement, la plupart desdites organisations subordonnent l'exécution de leurs programmes d'actions aux subventions des organismes internationaux. Rien ou presque n'est financé sur fonds propres. Tout porte à croire que les membres de ces ONG nationales s'éloignent de l'idée de compter d'abord sur leurs propres forces, de consentir des sacrifices en libérant la contrepartie financière traduisant leur engagement ainsi que leur souci d'autonomie. Pour la réalisation des actions devant servir la cause nationale, un recours systématique au financement extérieur leur paraît non seulement utile mais indispensable. On est quasiment en passe de souligner la recherche effrénée d'une « ressource extérieure de légitimation » (BAYART, 2009, 32). Si les bailleurs étrangers amenuisent l'assiette budgétaire ou s'abstiennent de mettre les moyens financiers subséquents à disposition, les activités prévues s'en ressentent

⁶ « Intervention de Mgr de Souza, président du HCR, au lendemain du second tour des élections présidentielles de mars 1991 », in FONDATION FRIEDRICH NEUMANN (1994 : 159-165).

immédiatement. Souvent, l'inexistence de subventions tétanise les ardeurs et constitue un fort risque d'inaction. Du coup, cette politique de la main tendue ou cette dépendance de l'aide compromet l'énonciation de l'action chez des acteurs sociaux qui ont encore du mal à assurer la plénitude de leurs engagements et des responsabilités afférentes.

L'analyse de la dépendance financière observée chez les ONG nationales s'étend à leur logique prébendière ou à leur volonté de capter la rente électorale. On se souvient que la crise économique et financière née de la mauvaise gestion a conduit à la faillite de l'Etat béninois. Les bailleurs de fonds ayant perdu confiance au gouvernement ont préféré octroyer une aide directe aux populations par l'entremise des ONG, lesquelles prennent le statut de « courtiers du développement » (OLIVIER DE SARDAN et BIRSCHENK, 1993 ; BLUNDO, 1995) captant la rente développementaliste. Certaines d'entre elles ont succombé à la tentation de détournement. Les mêmes envolées opportunistes s'observent chez les ONG qui affichent un intérêt pour des actions de pacification des élections, surtout que la plupart attendent les consultations électorales pour échafauder un plan d'action assorti de financement à rechercher auprès des structures internationales. Le souci étant de capter la rente électorale pour se servir en servant une cause citoyenne.

Sur un tout autre registre, la plupart de ces associations non étatiques conçoivent des plans de formation, de sensibilisation et de médiation sociopolitique dont le but est de rendre libre, pacifique et transparent le processus électoral. Si leurs actions contribuent à prévenir et à endiguer les tensions et violences pour que prévale le comportement citoyen, il est encore difficile de parier sur le bouclage du chantier de la transparence et de la sincérité des élections. L'un dans l'autre, on comprend le sentiment d'insatisfaction qui pourrait animer les ONG objets de la présente étude. L'ampleur des défis à relever sur le sol mouvant des intérêts n'a aucune raison d'inhiber l'ardeur de ces acteurs sociaux qui comptent « participer [pour servir la cause d'une] justification politique » (SINTOMER, 2001). Comme on le voit, ce genre de défi est bien loin de tolérer l'amalgame.

2.2. Confusion de genre et recherche d'une légitimité cachée

Pour ARENDT, la légitimité repose sur l'interaction entre des individus ou groupes, où chacun valide les principes d'action de l'autre. C'est aux yeux des autres que la légitimité peut être ou ne pas être reconnue : « La parole et l'action sont les modes par lesquels les êtres humains apparaissent les uns aux autres, non certes comme des objets physiques, mais en tant qu'hommes » (ARENDT, 1961). Elles accroissent la légitimité tout comme elles l'écument. Ainsi la politisation de la société civile, donc des ONG dont les actions citoyennes contribuent à la pacification des élections, peut constituer un frein à la consolidation de leur légitimité. Bien des acteurs agissant au nom des organisations non étatiques s'investissent concomitamment en politique, ce qui fait penser qu'« une partie de la société civile est politisée, se cache sous ce couvert et fait de la pure politique. C'est un trompe-l'œil » (AGUÉWOUÉ, historien, entretien, avril 2010). L'ONG dénommée Groupe d'études et de recherche pour la démocratie et le développement économique et social (GERDDES-Afrique) est dirigée par un avocat qui a été plusieurs fois candidat aux élections présidentielles. La vice-présidente de l'Association des femmes juristes du Bénin (AFJB) est chaque fois candidate aux présidentielles. Plusieurs conseils communaux et locaux sont dirigés, depuis 2002, par des acteurs de la société civile qui doivent leur élection aux alliances faites avec des partis politiques. Certaines célébrités de la société civile se retrouvent dans la direction de campagne des candidats. Des responsables du CAO et du Regard d'amour en 2001, de l'Association ELAN en 2006, ont fait leur entrée au gouvernement au lendemain du scrutin présidentiel, alors qu'ils se sont affichés pendant la période pré-électorale comme des acteurs de la société civile. Ces amalgames, qui n'auraient pas dû être interprétés comme tels si ces responsables d'ONG avaient démissionné avant de se lancer en politique, peuvent entamer la crédibilité, l'efficacité et la légitimité de la médiation sociale en période de conflits électoraux.

Conclusion

Somme toute, cette étude empirique a permis de tracer la trajectoire sociologique des ONG impliquées dans la prévention, la sensibilisation et la médiation sociopolitique durant les processus électoraux qui, en fonction des contestations et conflits violents afférents, constituent un véritable test pour les démocraties africaines. Les ONG jugent certainement nécessaire la question si chère à HATZFELD lorsque ce dernier parlait des « légitimités ordinaires » : « Au nom de quoi devons-nous nous taire ? » (HATZFELD, 2011). En décidant de ne pas se taire, les acteurs de ces ONG profèrent des discours « émiques » (OLIVIER DE SARDAN, 1998, 151-166) et mènent des activités qui servent une cause citoyenne et légitime. Toutefois, la société civile à laquelle appartiennent ces ONG se laisse parfois piégée par des *lobbyings* politiques ; ce qui compromet son rôle de médiation sociale et politique.

Cette mobilisation quasi-inattendue de la société civile, quoiqu'elle constitue un acquis qui élève l'expérience démocratique béninoise, ne soulève pas moins de questions sur les limites organisationnelles de la société civile elle-même, ses capacités de survie face aux tentatives de récupération politique... (OPUBOR et HADO, 2007 : 348).

Point n'est besoin de rappeler que la légitimité dont les acteurs sociaux sont porteurs peut être, dans certains cas, tributaire de la légitimité des comportements dont ils renvoient l'image à leurs concitoyens, ordinaires ou non. C'est à ce niveau que l'extraversion du financement ou la politique de la main tendue, sans une contrepartie provenant des caisses des ONG nationales en question, pourrait attester la logique opportuniste de ces organisations non étatiques qui retrouvent les chemins des « courtiers du développement » (OLIVIER DE SARDAN et BIERSCHEK, 1993 ; BLUNDO, 1995 : 73-99). Pour la consolidation d'un Etat démocratique intégrant la décentralisation comme opportunité du développement à la base, « les normes de la bonne concertation – [...] se montrer responsable, savoir dépasser les intérêts particuliers, respecter le cadre défini au préalable – dessinent une légitimité participative autour de la figure idéale – et introuvable – d'un habitant-citoyen-compétent » (ARENDRT, 1961) ou, dans le cas d'espèce, d'une ONG-citoyenne-compétente. A cet égard, le défi est encore entier.

Références bibliographiques

- AGULHON Maurice, 1979, *La république au village. Les populations du Var de la révolution à la II^e république*, Paris, Seuil.
- ARENDRT Hannah, 1961, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy.
- BANÉGAS Richard, 2003, *La démocratie à pas de caméléon. Transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Editions Karthala.
- BAYART Jean-François, 2006, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, Coll. L'Espace du politique, 2^e édition augmentée, [1^{ère} édition 1989, Fayard].
- BAYART Jean-François, 2009, « La démocratie à l'épreuve de la tradition en Afrique subsaharienne », in *Pouvoirs*, n° 129, février, pp. 27-44.
- BIO BIGOU, B. Léon, 2009, « Foisonnement des organisations de la société civile au Bénin : fondements, forces et faiblesses », Communication in CAO, « Société civile et pouvoir politique : complémentarité, subsidiarité ou tremplin », Colloque, Cotonou, 4-6 novembre.
- BLUNDO Giorgio, 1995, « Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais », *Cahier d'Etudes Africaines*, 137, pp. 73-99.
- 1998, « Logiques de gestion publique dans la décentralisation sénégalaise: participation factionnelle et ubiquité réticulaire », *Bulletin de l'APAD*, n° 15, pp. 21-47.

- BRISSET-FOUCAULT Florence, 2011, *Prendre la parole en Ouganda. Critique et citoyenneté sous l'hégémonie du Mouvement de résistance nationale (NRM)*, Thèse de doctorat de science politique, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- FISCHER Jeff, 2002, « Electoral Conflict and Violence. A Strategy for Study and Prevention », *IFES White Papers*.
- FONDATION FRIEDRICH NEUMANN, 1994, *Les Actes de la Conférence nationale*, Cotonou, ONEPI.
- GEERTZ Clifford, 1973, *The Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books.
- GLUCKMANN Max, 1955, *The Judicial Process Among the Barotse of Northern Rhodesia*, Manchester, Manchester University Press.
- HABERMAS Jürgen, 1993, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.
- HATZFELD Hélène, 2011, *Les Légitimités ordinaires. Au nom de quoi devrions-nous nous taire ?*, Paris, L'Harmattan/Adels.
- HERMET Guy, 1983, *Aux frontières de la démocratie*, Paris, PUF.
- HINNOU Patrick, 2014, *Négocier la démocratie en Afrique : l'exemple du Bénin*, Paris, édition L'Harmattan, coll. Etudes africaines.
- LECA Jean, 1994, « Démocratisation dans le monde arabe : incertitude, vulnérabilité, légitimité », in G. SALAME (dir), *Démocraties sans démocrates. Politiques d'ouverture dans le monde arabe et islamique*, Paris, Fayard, pp. 35-93.
- MADOUYOU Reckya, 2009, *Mon combat pour la parole. Les défis d'une mobilisation citoyenne pour la promotion de la gouvernance démocratique*, Paris, L'Harmattan.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre et BIERSCHEK Thomas, 1993, « Les courtiers locaux du développement », *Bulletin de l'APAD*, 5, pp. 71-76.
- , 1998, « Emique », *l'Homme*, 147, p.151-166.
- OPUBOR Alfred et HADO Philippe, 2007, *Boni Yayi, société civile et dynamique du changement au Bénin*, Paris, l'Harmattan, coll. Points de vue.
- ROSANVALLON Pierre, 2008, *La légitimité démocratique, impartialité, réflexivité, proximité*, Paris, Seuil.
- SINTOMER Yves, 1999, *La Démocratie impossible ? Politique et modernité chez Weber et Habermas*, Paris, La Découverte.
- SINTOMER Yves, 2001, *Délibérer, participer, représenter. Vers une sociologie de la justification politique*, Thèse d'Habilitation, Univ. Paris V.
- STRAUSS Anselm L. and CORBIN Juliet (1990), *Basics of qualitative reaserch: Grounded theory procedures and Technics*, Sage publications, Newbury Park, London, New Delhi.
- ; CORBIN Juliet, 1994, *Grounded theory methodology. An Overview*, in Denzin, N.K.(eds): *Handbook Qualitative Research*, London, New York: Sage 273-285.
- TOCQUEVILLE Alexis (1961), *Democracy in America*, New York, vol. 2, Schocken.
- WEBER Max, 1959 [1919], *Le Savant et le politique*, Paris, Plon.